



BTS ERA

Etude et Réalisation d'agencement

Diplôme
délivré par :



OBJECTIFS

Le titulaire du brevet de technicien supérieur Etude et réalisation d'agencement exerce ses activités dans le domaine du second œuvre appliqué à l'étude et à la réalisation d'agencements à construire ou à rénover. Les réalisations sont des ouvrages sur mesures dans les domaines de :

- l'agencement commercial
- l'agencement de locaux professionnels
- l'agencement d'habitat individuel et collectif
- l'agencement spécifique (cabine de bateau, salle technique en milieu hospitalier, etc.)

Il traduit techniquement le concept architectural défini par un designer ou un architecte.

Programme de la formation

- Traduction technique du projet architectural
- Conception d'agencement
- Organisation et préparation de la réalisation
- Suivi de la réalisation
- Culture et design
- Mathématiques
- Sciences physiques - Chimie
- Culture générale et expression
- Langue vivante 1

Les poursuites d'étude

- Licence promotion agencement
- Licence pro maîtrise d'œuvre et études techniques de la construction (MOETC)
- Licence pro mention métiers du BTP : Bâtiment et construction
- Licence pro gestion de projet
- DSAA Design mention espace

Métiers visés

- Technicien de bureau d'études
- Responsable de bureau d'études techniques
- Conducteur de travaux
- Concepteur, dessinateur-projeteur
- Chargé d'affaires
- Chef de projet
- Assistant

Modalités

- En alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation)
- Formation continue

Durée + Rythme d'alternance

- 1350 heures sur 2 ans
- Formation continue : 12 semaines de stage / an
- Formation en alternance : 2 semaines de cours /mois, le reste en entreprise

Méthodes mobilisées et modalités d'évaluation

- Approche pédagogique principalement en présentiel en groupe complet et demi-groupe, travaux pratiques en atelier grâce au plateau technique dédié, suivi pédagogique individuel et personnalisé, bilan régulier sur la formation en centre et en entreprise, accompagnement à la recherche d'entreprise pour le contrat en apprentissage.
- Evaluations :
 - Mises en situation
 - Tests de connaissances et de compétences
 - Conseils de classe / Bulletins de notes
 - Evaluation finale en ponctuelle

Les de JD

- Une équipe d'intervenants reconnus pour leur expertise et expérience professionnelle dans le secteur de l'agencement
- Un réseau d'entreprises partenaires
- Ordinateurs et logiciels spécialisés
- Accompagnement et suivi personnalisé
- Un atelier équipé

PRÉREQUIS

- Titulaires d'un Bac Pro ERA, TEB ou TMA, d'un Bac Techno STD2A, STI2D ou STMG, ou d'un Bac option Scientifique.

PROCÉDURE D'ADMISSION (PRÉ-INSCRIPTIONS)

- Parcoursup
- Dossier de candidature
- Entretien individuel
- Accompagnement à la recherche d'entreprises

DÉLAIS D'ACCÈS

- Rentrée de septembre

FINANCEMENT

- En Alternance : Prise en charge par l'entreprise
- Formation continue : prendre contact avec l'établissement

BTS - Etude et réalisation d'agencement -
RNCP38383 - 15.12.23

